



Madame la Ministre
de la Santé
Luxembourg

Luxembourg, le 24 mars 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

SCL: L 5505 - 343 / ak
Doc. parl. 7332

Objet : Projet de loi portant

1. création d'un Observatoire national de la santé ;
2. modification de la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière ;
3. modification de la loi modifiée du 25 novembre 1982 relative aux organes destinés à la transplantation ;
4. modification de la loi modifiée du 7 août 2012 portant création de l'établissement public « Laboratoire national de santé ».

Madame la Ministre,

En me référant à votre lettre du 31 décembre 2019, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis complémentaire du Conseil d'État portant sur les amendements gouvernementaux du 7 janvier 2020 relatifs au projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Jean-Luc Schleich
Gestionnaire dirigeant